

Un conseil municipal consacré au budget  
**Un excédent 2008 de 118 369 €**  
**pas d'augmentation des impôts en 2009**  
**et 33 000 euros pour les associations**

**L**e compte administratif 2008 et le budget 2009 de la commune et de La Forge étaient au menu du conseil municipal du 24 mars. « *C'est une des principales séances, très intéressante, a souligné le maire, car elle engage les projets de 2009.* »

L'adoption du compte administratif de la commune a permis à Mme Théron de remercier les conseillers qui lui ont donné quitus mais aussi de saluer ces derniers pour « *leur travail effectué avec dévouement et compétence.* »

### **Impôts : pas d'augmentation de la part communale**

Les conseillers ont décidé de ne pas augmenter les trois taxes locales qui dépendent de la commune. Ils ont suivi l'argumentation du maire « *vu que notre budget 2008 est excédentaire et qu'il est difficile en ce moment de demander encore plus au citoyen.* »

Taux inchangés donc pour la taxe d'habitation : 16,66% et un produit attendu de 286 219 € ; pour le foncier bâti : 22,16% et un produit attendu de 288 966 € ; pour le foncier non bâti : 63,71% et un produit attendu de 55 801 €.

L'adoption du budget 2009 de la commune concrétise la volonté d'agir « *tel que les Portésiens le désirent* » a insisté Mme Théron. Ce budget s'élève à 2 205 989 € se répartissant en deux sections : la section fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et recettes à 1 546 204 € et la section investissement à 659 785 €. A noter que les dépenses de personnel sont en baisse de 5% grâce notamment à une meilleure utilisation par services des agents communaux, et surtout à une révision du contrat d'assurance maladie. Par contre, 2009 connaît des charges exceptionnelles suite aux dégâts de la tempête pour lesquels 30 000 € ont été budgétés. Au total, la section de fonctionnement permet de dégager 178 075 € pour la section d'investissement.

### **Les réalisations programmées en 2009**

Les investissements sont financés notamment par la DGE (dotation globale d'équipement), les subventions d'autres



Le budget 2009 intègre les conséquences de la tempête. Concernant les panneaux de signalisation routière, il faut préciser que les travaux relèvent de la Communauté de Communes.

collectivités (Conseil Général, Conseil Régional) et par la commune (autofinancement). Voici ce qui est prévu.

- **Aménagement du parking du restaurant scolaire** dans le cadre de la convention d'aménagement de bourg (CAB) avec le Conseil Général.
- **Travaux aux écoles** comprenant notamment l'installation d'une sonnerie à l'école élémentaire et la fermeture du nouveau préau de la maternelle, côté rue.



- **Travaux sur la voirie non communautaire** avec notamment l'aménagement de trottoirs, au niveau de l'abribus, route du Courneau ; la reprise des bordures à l'entrée du lotissement La Tuilière et des travaux (croisement route de Mathas, rue Rapin) pour améliorer l'écoulement des eaux ; la pose de barrières sur la RD 1113.
- **Au programme également le parking de la gare**, côté salle des ventes. Comme Réseau Ferré de France va installer une gare modèle, dite « éco-durable », le Conseil Régional, très sensible à ce projet, a décidé de financer 80% des dépenses communales pour aménager le parking à la charge de la commune.



- **Climatiseur** dans la salle du Club du 3ème âge.
- **Eclairage extérieur de la salle polyvalente** côté ancien stade du Chéret
- **Travaux au stade Mansenqual** où on va continuer à habiller le dessous des tribunes pour que rien ne puisse plus y être jeté. Achat d'abris de touche, imposés par le district de football. Travaux d'éclairage pour sortir du stade et permettre de rejoindre le parking dans de bonnes conditions.
- **Réhausse de la grille et du portail de la passerelle** au port, avec fermeture à clé. Il s'agit d'éviter les vols et dégradations sur les bateaux mais aussi de sécuriser le ponton où des enfants s'aventurent en vélo après avoir dévalé la passerelle...
- **Acquisition** d'une épilucheuse pour le restaurant scolaire, de supports de

barriques et barrières pour le fleurissement de la commune, de deux véhicules électriques dont l'un bénéficie d'une subvention de l'ADEME de 3 000 €.

- **Chaudière** du logement de la Poste et toiture.
- **Réseau électrique : Changement des lignes basse tension à Gueydon.**

### **MOITIE moins de camions route du Courneau**

Mme Théron a rencontré les Sociétés Fabrimaco (graviers) et Terralys (boues), leur soulignant les nuisances provoquées par les passages de leurs camions. Elle a obtenu que la route du Caladis, parallèle à celle du Courneau, soit regoudronnée en 2008 sur une grande longueur par les entreprises elles-mêmes (la fin sera goudronnée en 2009).

Ainsi les camions à vide de Fabrimaco et les camions à plein se rendant à Terralys montent par cette voie, DIMINUANT AINSI DE MOITIE le trafic sur la route du Courneau

Le maire a donné lecture de la lettre de remerciements des riverains de l'impasse Candaubas suite aux travaux qui ont rendu cette voie praticable et très agréable esthétiquement.



*La réfection de la route du Caladis permet de diminuer de moitié le trafic de camions route du Courneau.*

---